

# Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **35 (1989)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Revue de presse



## canton de bâle



### BLS :

#### Fondue et raclette au menu

Les voyageurs empruntant la ligne Bâle-Berne-Brigue pourront bientôt satisfaire leurs envies de fondue et de raclette. Dès le 28 mai, le Chemin de fer des Alpes bernoises Berne-Lötschberg-Simplon (BLS) mettra en service un wagon restaurant proposant des spécialités de fromage et des assiettes valaisannes, a rapporté la « TT-Revue », une publication spécialisée dans les transports publics. En collaboration avec l'Union suisse du commerce de fromage, les CFF et le BLS ont entrepris la transformation d'un ancien wagon restaurant à cet effet.



## canton de berne

### Interdiction des CFC :

#### Réaction des fabricants

L'Association suisse de l'industrie des aérosols a salué dans un communiqué la décision du Conseil fédéral d'interdire le CFC, qui rétablit l'égalité dans la concurrence. Les importateurs ne pourront désormais plus contourner la décision des fabricants suisses de renoncer à ce produit (actuellement il y a encore du CFC dans une bombe sur cinq).

L'Association a l'intention d'adopter pour ses bombes le signe international portant l'inscription « senza/ohne/sans FCIC/FCKW/CFC ». Les industries suisses des aérosols ont jusqu'à ce jour investi 27 millions de francs pour pouvoir produire des sprays sans CFC.

### Décès du président des PTT

#### Hans-Werner Binz

Le président de la direction générale des PTT Hans-Werner Binz est décédé, ont indiqué les PTT. Gravement malade, M. Binz était entré à l'hôpital à la mi-février. Il était âgé de 64 ans. Il avait été nommé directeur général et président de la direction générale des PTT en 1980.

Né le 22 juin 1925, Hans-Werner Binz a suivi sa scolarité obligatoire à Berne. Après avoir

obtenu un doctorat en droit de l'Université de Berne en 1950, il a complété ses études à l'Université de Lausanne et a travaillé deux ans dans l'économie privée avant d'entrer au service des PTT en 1955.

Aux PTT, il a exercé la fonction de collaborateur juridique au directeur des services postaux jusqu'en 1960. De 1961 à 1967, il a été l'adjoint du directeur général du département de la poste, puis, chef de section à la division des automobiles des PTT de 1968 à 1970. Durant deux ans suppléant du secrétaire général du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE), il a occupé lui-même le poste de secrétaire général du DFTCE de 1973 à 1980. Il a été nommé à la tête de la direction générale des PTT le 23 avril 1980.



## canton de genève

### La SNCF serait favorable à la liaison Genève-Bourg-en-Bresse

La compagnie de chemins de fer française, la SNCF, serait officieusement favorable au principe de la liaison TGV entre Genève et Bourg-en-Bresse, qui mettrait Genève à 150 minutes de Paris. C'est ce qu'a révélé dans son édition le quotidien « Le Matin ». Ce projet avait été lancé par une entreprise privée suisse, Bonnard & Gardel, ingénieurs-conseils SA.

Avec un aménagement pour les TGV des 63 kilomètres reliant Genève à Bourg-en-Bresse, on pourrait gagner quelque 50 minutes et ainsi placer Genève à 2 h 30 de Paris-gare de Lyon. Le coût est estimé entre 1,2 et 1,4 milliard de francs et la SNCF pourrait prendre la ligne en location. Au début du mois de mars, le conseiller d'Etat genevois Jean-Philippe Maître avait annoncé qu'une étude de pré-faisabilité allait être entreprise et que la Société de banque suisse s'intéressait au projet, réalisable vers 1995.

Cette liaison relierait la Suisse romande au réseau européen à grande vitesse et mettrait Milan à moins de 6 heures de Paris.

Cette ligne n'est pas la seule revendication en matière de liaison Suisse-France par TGV interposé : dans le Nord vaudois, on se mobilise pour le maintien de la liaison TGV Lausanne-Paris par Vallorbe et le Conseil d'Etat vaudois s'est engagé à assurer le maintien des 4 rames TGV Lausanne-

Vallorbe-Dijon-Paris. Lançant à la fin de l'année dernier un appel à une action coordonnée des cantons romands, il avait déclaré suivre avec attention le projet genevois et l'action de la Communauté de travail du Jura pour réaliser une ligne TGV Paris-Belfort-Mulhouse.

### Le bouton sans fil primé au Salon des inventions

Le Grand prix du 17<sup>e</sup> Salon international des inventions de Genève, décerné par un jury international, a été remis à l'inventeur suédois Gudmar Olovson pour le « spearbut », un bouton à vis qui se fixe sans fil ni aiguille. Quant à l'Oscar de l'invention, décerné par le public, il a été remis à l'entreprise Ching Shiun de Taiwan pour un cheval à bascule, qui avance, tourne et peut faire des courbes sans électricité, ni roues.

Le « spearbut » est un bouton de chemise, prolongé par une vis. Il suffit d'enfoncer la pointe de la vis dans le tissu, de visser et de casser la pointe pour avoir un bouton solidement fixé. Ce type de bouton pourra exister avec toutes sortes de formes, de dimensions et de couleurs. L'inventeur Gudmar Olovson est sculpteur. Son fils et son neveu ont développé la technologie pour la fabrication en série.

Vingt-trois autres prix ont été attribués. L'Etat de Genève et la Ville de Genève ont récompensé respectivement l'Agence régionale du feu de France pour une moto tous terrains, se transformant en moto-pompe lors d'interventions rapides en cas d'incendie et l'Allemand Bruno Gruber, inventeur d'un mécanisme de maintien par ventouses multifonctionnel.

Le prix Battelle a été remis à M. Abraham Van den Haack pour une seringue hypodermique permettant d'éviter les accidents dus aux aiguilles contaminées. Un inventeur suisse M. Richard Vögele a été primé par la société internationale d'échanges de nouvelles technologies pour un appareil manuel destiné à la coupe de matériaux en mousse.

### Cinquante ans après, les œuvres du Prado reviennent à Genève

Le Musée d'art et d'histoire de Genève présentera, du 15 juin au 24 septembre, des œuvres du musée du Prado de Madrid, dans le cadre d'un festival espagnol organisé en collaboration avec le service des spectacles et concerts du département genevois de la Culture. Ces œuvres retrouveront ainsi, cin-



quante ans après, la ville de Genève qui les avait abrités pendant la guerre civile espagnole.

En 1939, en effet, le patrimoine artistique espagnol, dont les peintures majeures du Prado, avait été évacué pour le sauver des désastres de la guerre civile. Il avait trouvé abri à Genève, sous la protection de la Société des Nations. En été de la même année, à la fin du conflit, le nouveau gouvernement de Madrid avait accepté que le Musée d'art et d'histoire de Genève présente, avant de les rendre, les œuvres de la collection du Prado.

Le festival espagnol de l'été 1989, placé sous les hauts patronages du roi et de la reine d'Espagne et du président de la Confédération, s'articulera, pour la partie visuelle, autour de l'exposition du Musée d'art et d'histoire. Cette dernière a été préparée avec les collaborations de M. Alfonso Perez Sanchez, Directeur du Prado, et du ministère de la Culture à Madrid.

La présentation groupera, du Greco à Goya, 75 chefs-d'œuvre du Prado et de collections des musées de Barcelone, Bilbao, Madrid, Murcie, Séville, Tolède et Valence, dans les mêmes salles qu'il y a cinquante ans. Comme en 1939, l'affiche représentera le grand portrait de la reine Marianne d'Autriche, de Velasquez.

Toujours au Musée d'art et d'histoire, sous le titre « Cinquantième anniversaire de la sauvegarde du patrimoine artistique espagnol 1939-1989 », seront montrés des documents historiques retraçant le parcours périlleux des trésors d'Espagne pendant la guerre civile, jusqu'à leur arrivée à Genève.

### Les petits cachets de la Télévision Suisse Romande

La direction de la Télévision Suisse Romande a décidé d'appliquer strictement en 1989 la règle limitant à 180 jours la durée annuelle de travail d'une trentaine de personnes bénéficiant d'un contrat de cachettiste depuis plusieurs années. Une décision qui a engendré le malaise à la tour TV et un sentiment d'insécurité chez les personnes concernées. Le Syndicat Suisse des Masses-Médias (SSM) a rencontré en début de semaine la direction de la télévision qui, pour décrier l'atmosphère, a accepté d'essayer de trouver des solutions individuelles.

En toile de fond de ce conflit, il y a le problème des contrats spéciaux de la SSR combattus depuis plusieurs années par les syndicats, qui leur préfèrent des contrats à temps partiel avec une meilleure protection sociale pour les employés. C'est en 1984, alors que la concurrence des chaînes de télévisions françaises devient toujours plus grande pour la télévision romande, que la tendance à engager toujours plus de personnel au cachet s'amplifie.

La SSR établit à cette époque un protocole d'accord instaurant la règle des 180 jours pour les cachettistes. Mais, cette règle ne sera que rarement appliquée et de nombreuses personnes bénéficiant de contrats au cachet ont souvent été engagées dans des productions à l'année. A la fin de 1988, le SSM, la Fédération des employés de la radio-télévision suisse (FERTS) et la SSR décident de mettre de l'ordre dans ces contrats spéciaux et de mensualiser un certain nombre de personnes.

Le protocole de 1984 est ratifié et il prévoit que les cachettistes ayant travaillé pendant trois ans de suite à plein temps peuvent ensuite revendiquer un traitement mensualisé et adhérer à la convention collective de travail.

Or, fin janvier, une trentaine de collaborateurs au cachet, essentiellement des journalistes, des réalisateurs et assistants-réalisateurs, reçoivent une lettre les invitant à respecter cette année la règle des 180 jours. Une bonne moitié d'entre eux auraient pu revendiquer une mensualisation l'an prochain, si on ne les empêchait pas de travailler à plein temps cette année.

En fait, relève Willy Knöpfel, secrétaire du Syndicat Suisse des masses-médias, la règle des 180 jours avait été introduite, car la direction de la SSR voulait éviter la mensualisation automatique. Pour sa part, Jean-Jacques Demartines, directeur de la RTSR estime que tout le monde ne peut pas être mensualisé, car les frais fixes ne peuvent être augmentés. Autre argument de la direction, les contrats au cachet favorisent la créativité.

Pour le SSM et les cachettistes, ces contrats nuisent à la créativité de collaborateurs, qui se sentent dans l'insécurité et pouvant être aisément licenciés, n'osent plus prendre de risques. Et comment peut-on affirmer que des collaborateurs au cachet travaillant à plein temps pendant trois ans ne représentent pas des frais fixes, s'interroge Willy Knöpfel.

Des trois chaînes de télévision suisse, poursuit le secrétaire du SSM, la télévision romande est celle qui a toujours adapté les directives nationales de façon à obtenir le meilleur rendement (le coût minute de la TV romande est d'ailleurs le moins cher d'Europe), en tirant le maximum de son personnel. Mais ce type de gestion ne convient plus à une entreprise moderne, estime le syndicat.

Dans le conflit actuel, la balle est maintenant dans le camp de la direction, qui a accepté d'entrer en matière sur les revendications de la trentaine de collaborateurs mis sur le grill et sur celles des autres collaborateurs au cachet (environ 115) toutes professions confondues, qui estiment remplir les conditions pour dépasser les 180 jours. La direction de la RTSR ne remet pas en question la règle des 180 jours, mais elle s'est déclarée prête à envisager des exceptions.

Le SSM attend maintenant de voir comment ces cas vont être résolus, combien de personnes seront mensualisées et combien de dérogations à la règle des 180 jours vont être admises. Le syndicat estime toutefois que le fond du problème n'est pas réglé, même s'il y a aujourd'hui l'espoir que des cas individuels trouvent une solution.

### Salon du livre et de la Presse

Parrainé par la SBS, le troisième Salon du Livre et de la Presse de Genève s'est terminé à la satisfaction de ses organisateurs. 114'000 visiteurs en 5 jours, augmentation de 11 % par rapport à l'an passé.

Ce qui le différencie des autres salons littéraires, Francfort, Paris, Bruxelles, est que l'on y pratique la vente directe et qu'il s'adresse aussi bien aux professionnels qu'au grand public. Comment résister à l'attrait de tous

ces livres, journaux et revues proposés par 750 exposants venus de 35 nations. Du livre d'art à la BD, des cartes géographiques aux fiches de cuisine, de la photo au roman, de la presse féminine/iste à la presse pour enfants, tous les écrits y sont représentés.

Le Salon s'est aussi voulu lieu de rencontre international avec un pavillon d'honneur de Grande-Bretagne, un symposium sur le thème « La Presse et les moyens d'informations au Japon », la venue de M. Avelitchev qui dirige Progress, la plus grande maison d'édition d'URSS, une importante délégation de Suisse alémanique, de grands débats publics « Quelles news pour l'an 2000 », « Edition et Création », ..., une Journée de la Documentation, la Fête du livre du « Figaro-Magazine », séance de signatures collective de 40 écrivains venus par TGV spécial de Paris, et j'en oublie.

Un espace particulier « World Rights Geneva » était réservé aux professionnels afin qu'ils puissent débattre droits d'auteur, imprimerie, commercialisation,...

Et puisqu'à Genève on parle et entend toutes les langues, les organisateurs ont voulu nous offrir un salon dans le salon, **Mondolingua**, « Salon international des langues et des cultures ». Son directeur Karl Baddé relève l'importance des langues dans la communication actuelle et nous signale que la profession d'interprète est en plein essor. Là aussi, animations et débats, tels que « L'éducation bilingue précoce », « Le défi des dialectes dans un pays plurilingue », « Langue et Culture : stages en comportement interculturel, concepts, expériences et perspectives ». Mondolingua a rassemblé une masse d'informations et a rendu l'offre du marché linguistique plus accessible et plus transparente.

J'ai parcouru la plus grande librairie du monde et j'en ai rapporté :

**Du fond de ma valise** de Laurence Deonna.

Il s'agit d'une nouvelle édition de « Femme et Reporter, du fond de ma valise » publié en 1980. Mme Deonna l'a augmentée d'une quinzaine d'histoires nouvelles ainsi que de réflexions sur le métier de reporter. C'est un livre sur le reportage. Le fond de la valise se fait vitrine et nous devenons témoins de l'Histoire : à la frontière de l'URSS et de l'Afghanistan, en Jordanie les blessés rongés par le napalm, la première Conférence féministe internationale à Boston (USA), la distinction reçue de l'Iran de Khomeiny (suite à un quiproquo), l'Irlande des martyrs, les boat-people de Mer de Chine, le Liban, la Libye, le Yémen, la Chine, et j'en passe, de quoi réaliser un tour du monde sans débours plus que le prix du livre.

Laurence Deonna est une spécialiste du Proche et du Moyen-Orient. En 1986, « La guerre à deux voix » témoignages de femmes d'Israël et d'Egypte lui a valu le prix Unesco de l'Education pour la paix.

**Charles-Clos Olsommer**, peintre mystique et symboliste par Arnold Kohler.

Etant propriétaire de deux tableaux de ce peintre neuchâtelois qui vivait au Valais, j'ai été contente de trouver ce livre écrit en 1978 à la demande des enfants de l'artiste. Sa vie exceptionnelle, provocatrice pour son époque, son caractère excentrique, nous sont restitués d'après ses carnets intimes, les témoignages de sa famille et de ses amis.



L'œuvre d'Olsommer ne ressemble à aucune autre. Influence « Jugendstil », influence orientale, mais toujours en quête d'harmonie spirituelle. Dans ses tableaux, on rencontre le mystère, l'étrange. A l'occasion d'une visite en Valais, vous pourriez admirer ses œuvres dans le petit musée familial, sis dans la maison même de C.C. Olsommer à Veyras/Sierre. La lecture de cette monographie magnifiquement illustrée préparera cette visite.

Ces deux livres ont été édités aux **Editions de la Baconnière**, 19, avenue du Collège, CH-2017 Boudry.

**Trou.** Cette revue existe depuis 10 ans et en est au numéro VI. Formule originale, tribune ouverte aux créateurs de tous horizons qui ont envie de travailler de manière inédite. Ecrivains, photographes, peintres, musiciens (et non des moindres), pour un prochain numéro, on nous promet l'architecte Botta présent au comité de rédaction ce qu'ils désirent publier. Pour ce dernier-né, le graveur tessinois Pietro Sarto écrit, de même que le peintre Francine Simonin le fait conjointement avec l'écrivain Frédéric Pajak. Quant à Jean-Claude Wicky, c'est à un nouveau voyage au fond des mines d'étain boliennes qu'il nous convie. Ce magazine d'art sort en deux éditions, l'une dite courante au prix de fr.s. 35.-, et l'autre de luxe, exemplaires numérotés de 1 à 100, qui contient pour ce 6<sup>e</sup> numéro une aquarelle de Francine Simonin, deux eaux-fortes de Pietro Sarto et une photographie de Jean-Claude Wicky. (Prix de l'édition de luxe fr.s. 350.-.)

Le Trou est publié par les **Editions de la Prévôté**, case postale 42, CH-2740 Moutier. Du salon j'ai aussi ramené des livres en espagnol et d'autres en allemand, des revues pour les enfants, le mensuel féministe « Femmes suisses », l'hebdomadaire romand « Domaine public » qui publie ce que les autres journaux taisent. Egalement une brochure sur le terrorisme, une autre sur les Kurdes, peuple sans état, etc.

L'année prochaine, le Salon ouvrira ses portes du 25 au 29 avril. Réservez ces dates afin d'aller y faire votre marché ; et un bon conseil, munissez-vous de valises, elles seront pleines au retour.

D. Dubacher

## canton de neuchâtel

### Union-Tool Europe s'installe à Neuchâtel

Union-Tool Europe, filiale du groupe américano-japonais Union-Tool, fabricant mondial d'outillage spécialisé pour la fabrication de circuits imprimés, débutera des activités commerciales et de soutien logistique dès le 1<sup>er</sup> juin à Marin, dans la banlieue de Neuchâtel a annoncé le service de la promotion économique.

Cette activité occupera de 8 à 10 personnes. Dans une deuxième phase, dès 1990, la société fabriquera des outillages spécialisés et occupera de 25 à 50 personnes.

Union-Tool Europe sera le bureau de vente européen du groupe international Union-Tool qui possède des unités de production au Japon, à Taiwan et en Californie. La

société importera les produits finis des différentes unités de production du groupe et les distribuera en Europe de l'Ouest et de l'Est, ainsi que dans les pays du Moyen-Orient.

La maison mère Union-Tool Co. Ltd, basée à Tokyo, a été fondée en 1960. Elle occupe 396 personnes. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 100 mio de frs en 1988.

## canton du tessin

### Les meilleurs Merlot tessinois de 1987

Un jury international de six membres a désigné, à Montagnola au-dessus de Lugano, les quatre meilleurs Merlot de la production tessinoise de 1987. Parmi 29 crus du Sopra et du Sottoceneri, les experts ont primé le « Convento » des caves Chiericati de Bellinzona, le « Donaggio » de Lamone, le « Poggio del cinghiale » de la maison Franchini également de Lamone et le Merlot « Riserva speciale » de la Coopérative de Giubiasco. Toutefois l'année 1987 n'a pas été une année exceptionnelle et n'a produit aucun Merlot de prestige. C'est pour cette raison que le jury a préféré quatre vainqueurs à un seul lauréat.

### Coup d'envoi des concerts de printemps à Lugano et Locarno

Un concert de l'ensemble des « Solisti italiani » a ouvert, fin mars, au bord du lac Majeur, la 30<sup>e</sup> édition des « Concerti di Locarno ». Jusqu'au 21 juillet, 14 symphonies et concerts de musique de chambre seront donnés à Locarno tandis qu'à Lugano la huitième « Primavera concertistica » propose 12 représentations jusqu'au 1<sup>er</sup> juin.

Plusieurs jeunes interprètes figurent au programme des concerts de Locarno de cette année : après l'ouverture des « Solisti italiani », une formation de 12 musiciens de renommée mondiale qui a interprété des œuvres de Vivaldi, Donizetti et Mendelssohn, les « Basler Madrigalisten » se sont produits le 19 avril, la célèbre pianiste Maria Tipo le 16 mai et le ténor John Elves accompagnés des « Saqueboutiers de Toulouse » le 23 mai.

La 30<sup>e</sup> édition de la manifestation locarnaise se clôturera, le 21 juillet prochain, par un concert de l'orchestre « London Baroque » qui se produira en plein air, dans la cour du Château Visconti. Les concerts précédents auront lieu dans la salle de la Société électrique du Sopraceneri et dans les églises San Francesco de Locarno et San Vittore d'Murto.

A Lugano, la série des concerts de printemps a débuté fin mars : jusqu'au début du mois de juin, plusieurs solistes et orchestres de renom donneront des représentations au Palais des Congrès. Parmi eux, l'Orchestre du Théâtre de la Scala de Milan s'est produit le 6 avril, l'Orchestre philharmonique de Léningrad le 2 mai et l'Orchestre viennois Johann Strauss le 26 mai.

### Les fêtes du lac de Lugano

Lugano vient de préparer pour la 12<sup>e</sup> édition des « Fêtes du Lac » un programme de

manifestations très attrayant destiné à ses hôtes pendant les vacances de printemps-été 1989.

Parmi les manifestations les plus importantes nous citons : le 21 mai « Les Peintres à Castagnola » et du 2 au 4 juin le « 20<sup>e</sup> Rallye international de Lugano » et le 17 juin un tournoi de tennis de haut niveau.

Du 30 juin au 2 juillet aura lieu l'important « Estival Jazz », trois soirées gratuites sur la Piazza della Riforma dédiées au jazz moderne.

Juillet s'annonce avec plusieurs concerts de fanfares américaines et, du 8 au 9, avec le singulier « 6<sup>e</sup> Festival des orgues de Barbarie » et, du 15 au 16 avec le « Festival du saltimbanque ».

Le programme propose, le 15 juillet, le Feu d'artifice de Campione et ensuite, le 22 juillet, le spectaculaire Grand Feu d'artifice dans la baie de Lugano précédé par la distribution au centre ville de spécialités de la gastronomie tessinoise.

Les manifestations continuent avec une « Fête du poisson » les 11 et 12 août à Lugano-Cassarate et la « 4<sup>e</sup> Rencontre européenne de fifres et tambours américains » les 19 et 20 août au centre ville, une initiative unique en son genre en Suisse.

Le bien connu Festival du jazz traditionnel se tiendra cette année du 1<sup>er</sup> au 3 septembre avec l'appellation « Lugano Blues to Bop Festival » et animera la zone piétonne.

De nombreux concerts, des soirées tessinoises dans les montagnes et sur le lac ainsi que des manifestations récréatives, gastronomiques et culturelles complètent le riche calendrier des Fêtes du Lac de Lugano 1989. Le programme peut être demandé auprès de l'Office du Tourisme, CH-6901 Lugano.

## canton du valais

### Inauguration d'une école supérieure de violon

Une école supérieure de violon a été inaugurée, à Sion, en présence de M. Bernard Comby, chef du Département de l'instruction publique ainsi que de diverses personnalités des mondes politiques et musical valaisan. Elle a été baptisée « Département supérieur des archets ».

Cette école est placée sous la direction artistique de Tibor Varga et fait partie du conservatoire cantonal. Les cours sont actuellement déjà donnés à une vingtaine d'élèves venant de plusieurs pays et se destinant à une carrière de musicien professionnel.

L'école compte plusieurs degrés et prépare notamment les élèves au diplôme de capacité professionnelle (enseignement ou musicien d'orchestre) ainsi qu'à la préparation de licences de concert. La ville de Sion a mis gratuitement des locaux à disposition, tandis



que l'Etat du Valais verse un subside à l'établissement.

Le conservatoire cantonal de Sion envisage de créer, notamment pour le piano, d'autres départements supérieurs de ce genre en vue de former des élèves à une activité de musiciens professionnels.

## LIBERTÉ ET PATRIE

# canton de vaud

### 200 000 fleurs à Morges

Epanouis depuis le début d'avril, des dizaines de milliers de narcisses et de jonquilles ont ouvert la traditionnelle Fête de la Tulipe, qui se tient depuis 1971, chaque printemps, au Parc de l'Indépendance, à Morges. Depuis le milieu du mois et jusqu'à la mi-mai, ce sont plus de cent mille tulipes qui rivalisent à leur tour d'élégance. Au total, près de 200 000 fleurs à bulbes printanières embellissent « Morges la Coquette ».

Grâce aux contacts étroits qu'ils entretiennent depuis des années avec les bulbiculteurs hollandais, les organisateurs de la Fête de la Tulipe offrent cette fois aux visiteurs une attraction exceptionnelle : une vingtaine de variétés de tulipes historiques, datant des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, ont été plantées dans le Parc de l'Indépendance. Il est très rare que l'on puisse admirer ces fleurs hors des Pays-Bas, car on ne les trouve que dans quelques jardins botaniques et collections privées.

### Manifestations du centenaire

#### Charlie Chaplin

#### Cinq mois sous le signe de la canne et du melon de « Charlot »

Expositions, concerts, ballets, bals, variétés, cirque, projections de films marqueront, du mois d'avril à la fin août, l'hommage rendu à Sir Charles Chaplin et à sa créature « Charlot », à l'occasion du centenaire de sa naissance. A Corsier, sa dernière résidence, à Vevey, à Lausanne, mais aussi à Londres, à New-York ou à Hollywood, on s'apprête à donner le coup d'envoi des festivités en l'honneur de l'auteur inoubliable du « Kid ». Charles Chaplin sera donc fêté à Corsier, tout d'abord, où auront lieu le gros des festivités, à Vevey, où Charlie Chaplin a prononcé en 1954 un discours lorsqu'il a reçu le Prix international de la Paix, à Lausanne, à la Cinémathèque. L'Angleterre n'a pas oublié Sir Charles Chaplin et lui rendra hommage au nouveau Museum of Moving Images de Londres, en présence du Prince Charles. On se souviendra de Chaplin encore à Hollywood, à Monte Carlo, où les postes monégasques ont prévu une opération philatélique. La ville de New-York a ouvert, en début d'année déjà, une exposition consacrée à Chaplin.

En Suisse, l'organisation des festivités n'a

pas été sans quelques couacs et quelques fausses notes. Vevey et Corsier ont finalement décidé de s'associer pour préparer le centenaire. A Corsier, après cinq mois de bagarre juridico-écologique, le Tribunal fédéral déboutait des écologistes qui s'étaient attachés à défendre le verger devant accueillir le chapiteau de 2 700 places des festivités. Dimanche 16 avril, la journée officielle du centenaire de Chaplin, s'est déroulée simultanément à Vevey et à Corsier : cérémonie à Vevey, placement d'une plaque commémorative, discours du Président de la Confédération, présence de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, départ du cortège jusqu'à Corsier, musique, ouverture officielle sous le chapiteau et feux d'artifice.

Les festivités se sont poursuivies à Corsier jusqu'au 20 mai : projection de films, fanfares, bals, variétés - avec Henri Dès et Bernard Haller - concerts, musique, danse, théâtre (de Dimitri). L'imitateur de Charlot, David Lee Parsons, a été présent durant toutes les manifestations.

A Vevey, l'exposition Charlie Chaplin a ouvert ses portes au théâtre municipal le 29 avril et se poursuivra jusqu'à la fin de l'été. L'exposition sera centrée sur la période « suisse » de Chaplin et sur les influences Chaplin sur la région veveysanne.

### Les festivités de Vevey

Les fêtes du centenaire de la naissance de Charlie Chaplin ont débuté à Vevey par l'inauguration du « square Chaplin », au quai Perdonnet. Aux sons de la musique de « Limelight » jouée par la Fanfare municipale, le syndic Bernard Chavannes a dévoilé la plaque aux couleurs de Vevey rappelant la naissance, il y a cent ans jour pour jour, du plus grand comique de ce siècle, puis enfoui un tube dans lequel était enfermé un parchemin attestant l'événement.

La cérémonie avait débuté par trois discours en présence d'une foule nombreuse, où se trouvaient 300 écoliers déguisés en autant de « Charlots ». D'abord celui du syndic Chavannes, qui a appliqué à l'art incomparable de Charlie Chaplin la célèbre phrase de Musset à propos de Molière : « cette gaieté si triste et si profonde... »

L'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berne, Christopher Long, parlant au nom de la communauté internationale (Chaplin était de mère irlandaise et de père d'origine française) a évoqué « le héros de l'âge des communications de masse, personnage-clef du nouvel art du cinéma, le comédien et le tragédien sachant utiliser l'arme infailible du ridicule, notamment contre le fascisme ». Il a aussi tracé un parallèle entre Chaplin et le romancier Charles Dickens, qui a exercé sur lui une influence décisive dans l'évocation des souffrances du peuple.

Enfin, le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz, très bref (« puisque Chaplin a été le plus sublime dans le muet... »),

salua cette journée de joie et de reconnaissance envers un génie.

La plaque dévoilée, Sir David Lee Parsons, remarquable imitateur de Charlot, fit un numéro éblouissant « à la manière de », à la tribune, muni des inévitables petits pains, tandis que 300 ballons de foire s'envolaient dans le ciel. Des productions chorégraphiques d'écoliers veveysans ont complété la cérémonie, qui devait se poursuivre dans l'après-midi et la soirée à Corsier, où Chaplin a passé les 25 dernières années de sa vie.

### Béjart : de « L'oiseau de feu » à « 1789... et nous »

« L'oiseau de feu » de Diaghileff, qui avait révélé Strawinsky au monde en 1910, était - recréé par Maurice Béjart - un des spectacles fétiches du Ballet du XX<sup>e</sup> siècle. A la tête de sa compagnie « lausannoise », le chorégraphe marseillais a repris sa création de 1970, après neuf ans d'absence, pour les soirs du 28 au 31 mars au Théâtre de Beau-lieu, avec « Dionysos » et « Vie et mort d'une marionnette humaine ». Les trois spectacles seront redonnés en juin.

L'oiseau de Béjart a été repensé, en maintenant l'essentiel de la chorégraphie d'un ballet phare si dansé qu'il s'usait, a expliqué M. Béjart. Il s'agissait de retrouver les éléments chocs qui frappèrent à la création : Strawinsky musicien russe et musicien révolutionnaire.

Du « Dionysos » de 1984 (créé à Milan), Béjart a tiré une suite de fragments chorégraphiques, les plus... dionysiaques, dans un rituel à la fois charnel et spirituel. Une suite grecque, sur la musique de Manos Hadjidakis et dans les costumes somptueux de Gianni Versace. Rien ne subsiste des tableaux évoquant Wagner et Nietzsche, Zeus et Sémélé, comme on avait pu les voir à Genève en mai 1986. « Dionysos » revu a déjà été dansé outre Rhin en janvier.

« Vie et mort d'une marionnette humaine », destinée à Jorge Donn, est aussi une œuvre remaniée, sur une composition de Nino Rota et sans les percussions de 1980. Béjart avait alors allié le cérémonial du théâtre japonais et les citations de Shakespeare, Molière ou Baudelaire. Il n'a gardé que le solo, la marionnette.

Béjart a aussi longuement parlé de « 1789... et nous », création mondiale préparée pour et à la demande de la Ville de Paris à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Une évocation libre des événements de 1789 met plus l'accent sur les devoirs de notre génération, dans un monde corrompu, que sur les droits acquis alors.

D'où le titre.

Le spectacle sera dansé sans décor, au Grand Palais, sur le fond de la superbe armature métallique 1900, sous la grande coupole centrale, avec 3 800 places disponibles, du 2 mai au 17 juin, et joué par des musiciens, indiens notamment, sur une partition originale de Hugues Le Bars. Il n'est pas question de le monter à Lausanne pour le moment.